

Intitulé de l'UE	Compétences managériales
Section(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (1 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Géomètre / Cycle 2 Bloc 2</li> <li>- (1 ECTS) Master en sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Informatique / Cycle 2 Bloc 2</li> <li>- (1 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Construction / Cycle 2 Bloc 2</li> <li>- (1 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel orientation Life data technologies / Cycle 2 Bloc 2</li> </ul>

Responsable(s)	Heures	Période
Nicolas BOUILLON	15	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Compétences managériales	15h	Nicolas BOUILLON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Compétences managériales : 5h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Compétences managériales : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucune

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p><b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'intégrer et contribuer au développement de son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Manager des équipes</li> <li>◦ Négocier avec les différents acteurs des milieux professionnels</li> </ul> </li> <li>• Entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Dépasser les cadres ou les limites d'un problème et apporter des solutions innovantes</li> </ul> </li> <li>• Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics</li> <li>◦ Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international</li> </ul> </li> <li>• S'engager dans une démarche de développement professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'autoévaluer pour identifier ses besoins de développement</li> </ul> </li> </ul>

- Assumer la responsabilité de ses décisions et de ses choix
- Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence
- Actualiser ses connaissances et s'engager dans les formations complémentaires adéquates

## Objectifs de développement durable



### Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Focus sur la capacité d'adaptation et le jugement, l'évaluation de situations

## Contenu de l'AA Compétences managériales

Les objectifs du cours sont les suivants:

1. Découvrir les compétences non techniques nécessaires à l'ingénieur dans l'exercice de sa profession
2. Apprendre à se connaître, s'évaluer, s'améliorer
3. Prendre conscience de la complexité des métiers de l'ingénieur en ce qui concerne les éléments « humains »

Mise en situation sous forme d'ateliers à thème sur certains sujets:

1. Connais-toi toi-même (les rôles)
2. Tout est question de priorité (observation et adaptation)
3. Seul ou ensemble? (structuration du travail)
4. Time is on my side (gestion du temps)
5. Et zut, il ne manquait plus que ça (gestion de crise)
- ?

Revue des éléments de théorie associés à l'atelier pour une meilleure compréhension et une définition de pistes d'amélioration.

## Méthodes d'enseignement

**Compétences managériales** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

## Supports

**Compétences managériales** : copies des présentations

## Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p><b>La présence est obligatoire, une absence entraîne une pénalité sur la note finale de 1 point sur 20 par cours avec absence non justifiée, donc avec un maximum de 5 points de malus en cas d'absence à tous les cours.</b></p> <p><b>Veuillez noter que la participation ACTIVE sera demandée pendant le cours.</b></p> <p><b>Par respect pour l'ensemble des étudiants et le professeur et, étant donné le type de cours</b></p>

**donné, il est demandé d'arriver à l'heure au cours!**

**Pour assurer une bonne conduite du cours, la porte sera fermée après le démarrage du cours.**

L'évaluation se fera de la sorte:

- des groupes d'étudiants de min 4 personnes et max 6 seront constitués et communiqués à l'enseignant au plus tard le 15/11/2024.

- L'enseignant se réserve le droit de changer certaines compositions de groupes pour que tous les étudiants soient dans un groupe

- ces groupes devront effectuer un travail sous forme de présentation qui devra être fourni dans les délais impartis

- le travail écrit (la présentation) comptera pour **40% de la note globale de l'étudiant** et sera évalué globalement pour l'ensemble du groupe qui doit présenter

- le travail écrit devra être remis en respectant les consignes qui seront données.

- **A défaut de conformité aux consignes ou de restitution dans le délai prévu**, le groupe pourra s'être refusé globalement la possibilité de défendre le travail à l'oral ce qui impliquerait que l'ensemble des membres du groupe serait sanctionné également par un 0/20 à la partie "oral".

- **la défense orale comptera pour 60% de la note globale de l'étudiant** et sera évaluée individuellement, chaque étudiant devant présenter et défendre une partie

- l'importance de la partie présentée par chaque étudiant (en terme de volume et de complexité) ainsi que la qualité de la défense seront évalués

- si un étudiant ne présente pas une partie du travail lors de la défense orale, il obtiendra une note de 0/20 pour la partie orale et sera donc mathématiquement en échec

- enfin, déduction éventuelle sera faite des points de malus sanctionnés par les absences non justifiées pour former la note globale de l'étudiant.

En cas d'échec lors de la première session, une deuxième session sera organisée pour les étudiants n'ayant pas obtenu les crédits y relatifs sous forme d'un travail individuel cette fois.

**Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE**

Compétences managériales : **non**

Année académique : **2024 - 2025**